

## Coût du crédit et production de crédit en Nouvelle-Calédonie au 1<sup>er</sup> trimestre 2014

*Avertissement : l'I'EOM a procédé à une réforme de son enquête sur le coût et la production de crédit en octobre 2013 ainsi qu'à une évolution de sa méthodologie de calcul des taux moyens pondérés. Pour cette raison les données sur la production de crédit ne sont pas disponibles avant cette date là. Les données sur le coût du crédit aux particuliers à partir d'octobre 2013 n'étant pas comparables avec les données antérieures, les données historiques n'ont pas été reprises dans cette note.*

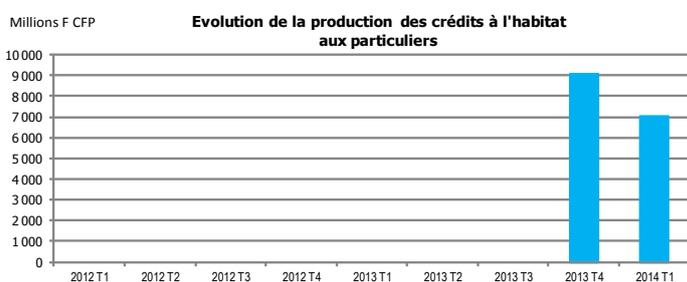
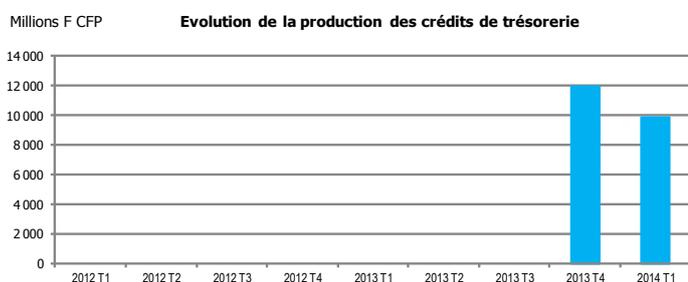
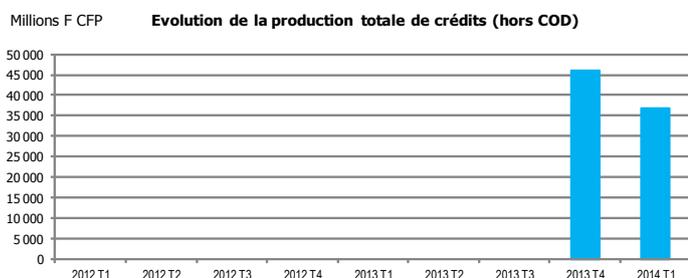
L'enquête sur le coût des crédits octroyés aux entreprises au premier trimestre 2014 fait ressortir des évolutions différenciées. On constate une baisse trimestrielle des taux des autres crédits à court terme (hors découverts et escompte) et des crédits à moyen et long termes (respectivement -7 et -25 points de base), ainsi que de manière plus soutenue des opérations d'escompte (-49 points de base). A l'inverse, les taux moyens des opérations de découvert s'inscrivent en hausse (+23 points de base).

*A noter que suite à des déclarations rectificatives d'un établissement de la place les taux des crédits aux entreprises du quatrième trimestre 2013 ont été actualisés.*

L'enquête sur le coût des crédits octroyés aux particuliers indique une légère augmentation des taux des crédits à la consommation (+9 points de base) et une stabilité pour les découverts. A l'inverse, le taux moyen des crédits à l'habitat diminue sensiblement au cours du premier trimestre (-25 points).

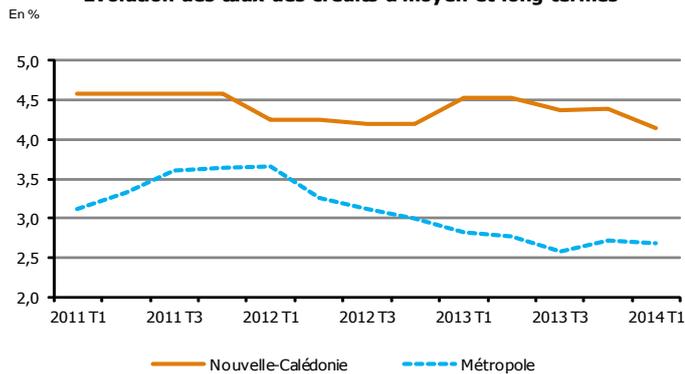
### ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CRÉDIT

En millions de F CFP	Entreprises	Particuliers	Autres agents	TOTAL
Créances commerciales	6 265	0	55	<b>6 320</b>
Crédits de trésorerie	3 226	6 626	1	<b>9 853</b>
Crédits à l'équipement	7 355	0	532	<b>7 886</b>
Crédits à l'habitat	2 377	7 015	0	<b>9 393</b>
Crédit-bail et opérations assimilées	450	1 175	0	<b>1 625</b>
Autres crédits	1 699	108	0	<b>1 807</b>
<b>TOTAL</b>	<b>21 372</b>	<b>14 924</b>	<b>587</b>	<b>36 884</b>

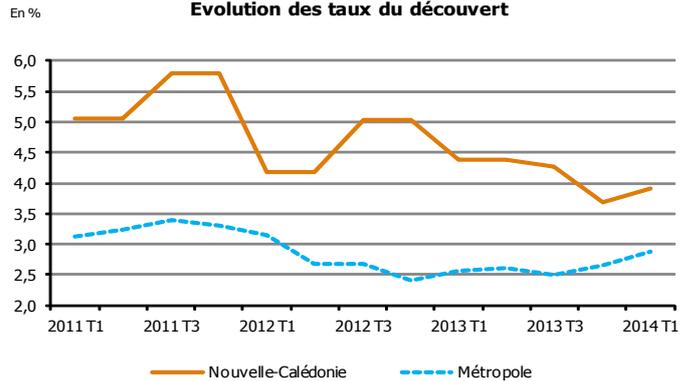


# ÉVOLUTION DU COÛT DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES

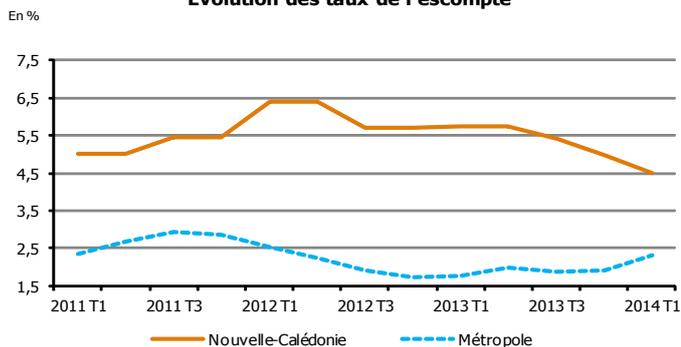
Evolution des taux des crédits à moyen et long termes



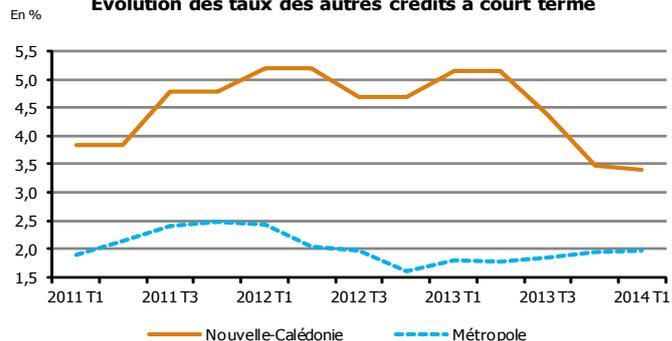
Evolution des taux du découvert



Evolution des taux de l'escompte



Evolution des taux des autres crédits à court terme



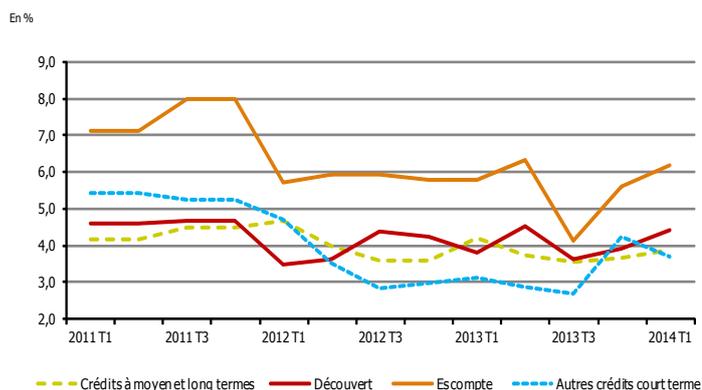
Taux moyens débiteurs en %	Taux moyen pondéré global		dont Tranche 1 : ≤ 1 819 K CFP		dont Tranche 2 : > 1 819 et ≤ 5 458 K CFP		dont Tranche 3 : > 5 458 et ≤ 9 096 K CFP		dont Tranche 4 : > 9 096 K CFP	
	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole
<b>Escompte</b>										
2013 T4	4,98	1,90	6,40	3,09	6,66	3,91	7,12	3,32	4,12	2,52
<b>2014 T1</b>	<b>4,49</b>	<b>2,30</b>	<b>6,13</b>	<b>3,10</b>	<b>6,06</b>	<b>3,99</b>	<b>5,89</b>	<b>3,25</b>	<b>3,56</b>	<b>2,54</b>
<b>Découvert</b>										
2013 T4	3,69	2,65	10,38	9,94	8,02	6,66	6,40	5,11	3,18	3,87
<b>2014 T1</b>	<b>3,92</b>	<b>2,89</b>	<b>10,34</b>	<b>9,98</b>	<b>8,50</b>	<b>6,82</b>	<b>6,27</b>	<b>5,52</b>	<b>3,43</b>	<b>4,16</b>
<b>Autres crédits à court terme</b>										
2013 T4	3,48	1,95	7,32	3,63	5,44	3,39	3,99	2,73	3,26	2,21
<b>2014 T1</b>	<b>3,41</b>	<b>1,96</b>	<b>6,98</b>	<b>3,47</b>	<b>6,05</b>	<b>3,10</b>	<b>4,62</b>	<b>2,64</b>	<b>3,06</b>	<b>2,40</b>
<b>Crédits à moyen et long termes</b>										
2013 T4	4,39	2,71	7,10	3,22	6,08	2,95	5,57	2,89	4,08	2,96
<b>2014 T1</b>	<b>4,14</b>	<b>2,69</b>	<b>5,96</b>	<b>3,20</b>	<b>5,82</b>	<b>2,89</b>	<b>5,44</b>	<b>2,92</b>	<b>3,76</b>	<b>2,96</b>

\* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 20 et 30)

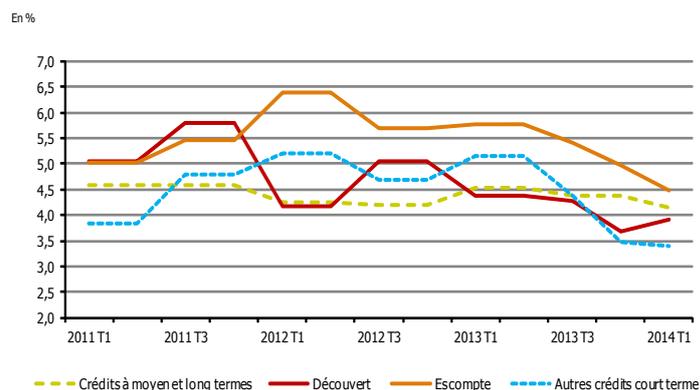
\*\* Non significatif compte tenu d'un nombre d'observations insuffisant (inférieur à 20)

## Évolution des taux moyens débiteurs par géographie

Polynésie française

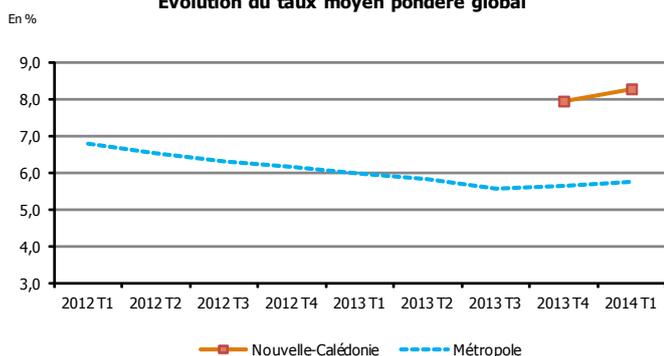


Nouvelle-Calédonie

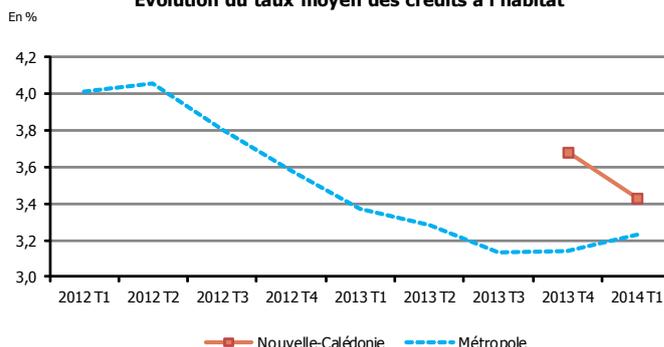


# ÉVOLUTION DU COÛT DU CRÉDIT AUX PARTICULIERS

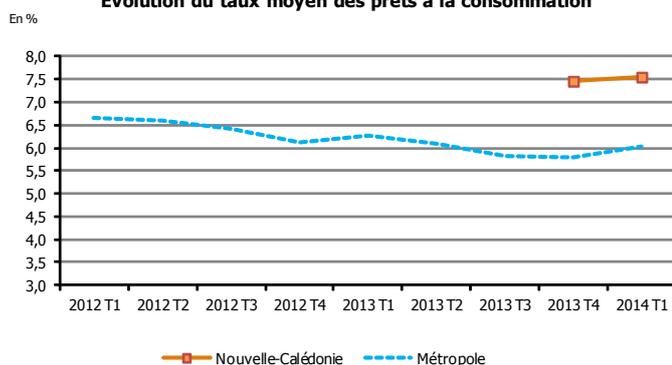
Evolution du taux moyen pondéré global



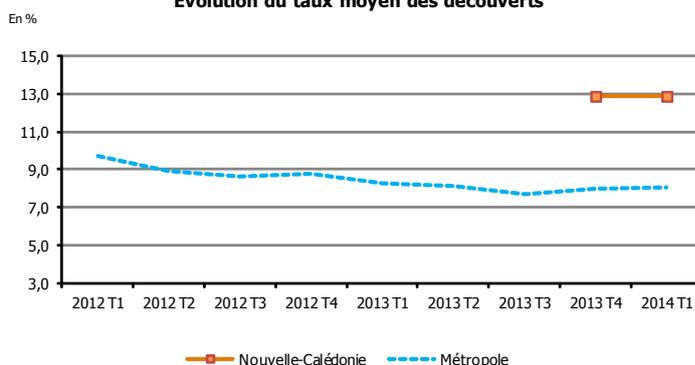
Evolution du taux moyen des crédits à l'habitat



Evolution du taux moyen des prêts à la consommation



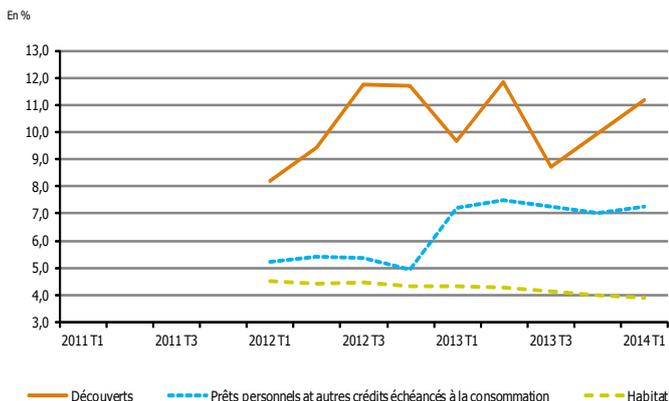
Evolution du taux moyen des découverts



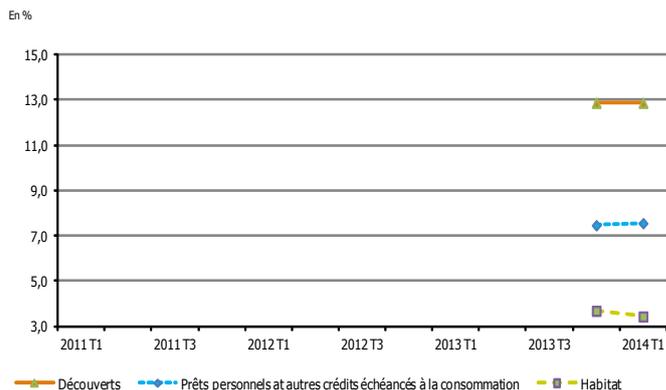
Taux moyen débiteurs en %		2013 T4	2014 T1	Variation 1 trim
Nouvelle-Calédonie	Découverts	12,87	12,87	0 pt
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	7,46	7,55	+0,09 pt
	Habitat	3,68	3,43	-0,25 pt
	<b>TMPG</b>	7,95	8,28	+0,33 pt
Métropole	Découverts	7,96	8,05	+0,09 pt
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	5,80	6,02	+0,22 pt
	Habitat	3,14	3,23	+0,09 pt
	<b>TMPG</b>	5,63	5,77	+0,14 pt

## Évolution des taux moyens débiteurs par géographie

Polynésie française



Nouvelle-Calédonie



## MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux sociétés non financières, aux entrepreneurs individuels ainsi qu'aux particuliers. L'enquête exploite 66 310 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du premier trimestre 2014.

## PRODUCTION DE CRÉDIT

Les données sur la production de crédit présentées dans cette note reprennent de façon exhaustive l'ensemble des crédits octroyés au cours du trimestre. Les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les crédits à l'équipement, les crédits à l'habitat, les comptes ordinaires débiteurs, les crédits bail ainsi que les « autres crédits » sont décomposés pour chaque catégorie d'agent (entreprises, particuliers et « autres agents »).

## COÛT DU CRÉDIT

Le calcul du coût moyen se fonde sur le taux effectif au sens étroit (TESE), c'est-à-dire la composante « intérêt » du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux entreprises sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à court terme » désignent les crédits de durée inférieure ou égale à 2 ans, tandis que les « crédits à moyen et long termes » sont d'une durée initiale strictement supérieure à 2 ans.

La catégorie des « découverts » rassemble les découverts (au sens strict), ainsi que les crédits permanents (facilité de caisse).

La catégorie « escompte » regroupe l'escompte (au sens strict), les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT)

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours du trimestre de référence. Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, le financement des ventes à tempérament et les crédits revolving.

Les taux issus de moins de 30 observations sont signalés par un astérisque (\*).

A la suite d'un changement méthodologique et des typologies des catégories de crédit intervenu en octobre 2013, les taux moyens par catégories calculés à partir de l'enquête du quatrième trimestre 2013 ne sont pas directement comparables avec ceux des enquêtes précédentes.